

07 NOV. 2005

Le Ministre

CAB. SB/CG D n° 12760

Cher Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de vos inquiétudes quant aux évolutions du régime de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales et hospitalières (IRCANTEC).

Si je peux comprendre vos inquiétudes, il m'apparaît néanmoins indispensable d'engager les évolutions nécessaires au regard des perspectives financières dégradées de ce régime et donc de sa pérennité à pouvoir assurer à moyen terme le service des prestations comme le soulignent les travaux des services techniques de l'IRCANTEC et du Conseil d'orientation des retraites.

Le Gouvernement souhaite durablement garantir les retraites des affiliés du régime de l'IRCANTEC, y compris celles des praticiens hospitaliers.

Je souhaite que ces travaux associent l'ensemble des représentants des praticiens hospitaliers pour que nous définissions ensemble les modalités d'accompagnement spécifiques de la réforme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,



Xavier BERTRAND

Monsieur Pierre FARAGGI
Président de la Confédération
des praticiens des hôpitaux
Centre hospitalier
89 rue Cazeaux Cazalet
33410 CADILLAC SUR GARONNE